

NORME
INTERNATIONALE

ISO
10939

Troisième édition
2017-05

**Instruments ophtalmiques —
Microscopes avec lampe à fente**

Ophthalmic instruments — Slit-lamp microscopes

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 10939:2017](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/3ba5df12-640b-4916-9d57-8e2df4da7757/iso-10939-2017>



Numéro de référence
ISO 10939:2017(F)

© ISO 2017

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 10939:2017](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/3ba5df12-640b-4916-9d57-8e2df4da7757/iso-10939-2017>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

	Page
Avant-propos.....	iv
1 Domaine d'application.....	1
2 Références normatives.....	1
3 Termes et définitions.....	1
4 Exigences.....	2
4.1 Généralités.....	2
4.2 Exigences optiques.....	2
4.3 Construction et fonction.....	4
4.3.1 Généralités.....	4
4.3.2 Oculaire à grand dégagement.....	4
4.4 Risques liés aux rayonnements optiques lors de l'utilisation de microscopes avec lampe à fente.....	4
5 Documents d'accompagnement.....	5
6 Marquage.....	5
Bibliographie	6

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 10939:2017](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/3ba5df12-640b-4916-9d57-8e2df4da7757/iso-10939-2017>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 172, *Optique et photonique*, sous-comité SC 7, *Optique et instruments ophthalmiques*.
ISO/TC 172/SC 7 N° 10939-2017
ba5df12-640b-4916-9d57-8e2df4da7757/iso-10939-2017

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 10939:2007), qui a fait l'objet d'une révision mineure avec les modifications suivantes:

- correction technique de l'incompatibilité dans le [Tableau 1](#), au point N° 9 «Image de la fente»: «Parallélisme des bords (pour une image de la fente de 0,2 mm x 8,0 mm)»;
- mise à jour de la référence normative datée de l'IEC 60601-1:2005 pour inclure l'amendement AMD1: 2012, le cas échéant.

Instruments ophthalmiques — Microscopes avec lampe à fente

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie, conjointement à l'ISO 15004-1 et à l'ISO 15004-2, les exigences et les méthodes d'essai relatives aux microscopes avec lampe à fente, produisant un éclairage lumineux en forme de fente et permettant l'observation, sous grossissement, de l'œil et de ses tissus annexes.

Le présent document ne s'applique pas aux accessoires de microscopes tels que les appareils photographiques et les lasers.

Le présent document prévaut sur l'ISO 15004-1 et sur l'ISO 15004-2 en cas de différences.

2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 15004-1, *Instruments ophthalmiques — Exigences fondamentales et méthodes d'essai — Partie 1: Exigences générales applicables à tous les instruments ophthalmiques*

ISO 15004-2:2007, *Instruments ophthalmiques — Exigences fondamentales et méthodes d'essai — Partie 2: Protection contre les dangers de la lumière*

IEC 60601-1:2005+AMD1:2012, *Appareils électromédicaux — Partie 1: Exigences générales pour la sécurité de base et les performances essentielles*

<https://standards.iec.ch/catalog/standards/iso/3ba5dn12-640b-4916-9d57-8e2df4da7757/iso-10939-2017>

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>
- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <http://www.iso.org/obp>

3.1

microscope avec lampe à fente

instrument constitué d'un microscope et d'un dispositif d'éclairage pivotant produisant un faisceau lumineux en forme de fente

3.2

grossissement

rapport entre l'angle de vision d'un objet lorsqu'il est observé à l'aide d'un système grossissant avec l'image à l'infini et l'angle de vision de cet objet, lorsqu'il est observé à l'œil nu à une distance de vision de 250 mm

Note 1 à l'article: Le grossissement, Γ , peut être déterminé à l'aide de la formule suivante:

$$\Gamma = \frac{\tan \sigma'}{\tan \sigma}$$

où

σ' est l'angle sous lequel un objet est observé au travers du microscope;

σ est l'angle sous lequel le même objet est observé sans instrument, à une distance de vision de 250 mm.

Note 2 à l'article: Le grossissement du microscope est égal à la somme des grossissements du système complet.

3.3

oculaire à grand dégagement

oculaire dont la pupille de sortie du microscope est située à une distance suffisante de l'oculaire pour permettre le port de verres correcteurs

4 Exigences

4.1 Généralités

Le microscope avec lampe à fente doit être conforme aux exigences définies dans l'ISO 15004-1 et dans l'ISO 15004-2.

Le microscope avec lampe à fente doit être conforme aux exigences définies en 4.2, 4.3 et 4.4. La conformité à ces exigences est vérifiée à l'aide d'essais types.

4.2 Exigences optiques

Le microscope avec lampe à fente doit être conforme aux exigences indiquées dans le Tableau 1. Ces exigences doivent être vérifiées à l'aide de dispositifs de mesure dont les erreurs de mesure sont inférieures à 10 % de la plus petite valeur à déterminer.

Les résultats d'essai doivent être évalués conformément aux règles générales de statistiques.-10939-2017

Tableau 1 — Exigences relatives aux propriétés optiques

N°	Critère			Exigence
1	Tolérance admissible sur le grossissement (voir 3.2)			$\pm 5\%$
2	Différence de grossissement entre les systèmes d'observation gauche et droit			$\leq 3\%$
3	Différence angulaire axiale entre les systèmes optiques gauche et droit ^a	Verticalement	Distance interpupillaire comprise entre 60 mm et 66 mm	$\leq 10'$
			Distance interpupillaire comprise entre 55 mm et < 60 mm et entre > 66 mm et 72 mm et < 60 mm et entre > 66 mm et 72 mm > 66 mm et 72 mm Distance interpupillaire comprise entre 55 mm et < 60 mm et entre > 66 mm et 72 mm	$\leq 15'$
		horizontalement	Convergence ^b	$\leq 45'$
			Divergence	$\leq 10'$
4	Décalage du plan dû au changement de grossissement			$\leq 0,4$ mm
5	Tolérance sur la mise au point du dispositif d'éclairage par rapport à l'axe mécanique de rotation ^c		Axialement ^c	$\Delta a = \pm 0,5$ mm
			Latéralement ^c	$(\Delta a)_\alpha = \pm 0,35$ mm
6	Tolérance sur la variation du plan de mise au point des oculaires gauche et droit ($\Delta R, \Delta L$) pour tout grossissement par rapport à la mise au point du dispositif d'éclairage (fente image) quelle que soit sa position ^{d,e}			$\Delta R, \Delta L \leq x \cdot d$ $x = 2$